

Les Canadiens ont été parmi ceux qui ont inventé le maintien de la paix. Lester Pearson, son architecte, a reçu le Prix Nobel. Et les forces qui y participent, dont 43 000 Canadiens, ont également reçu un Prix Nobel, il y a deux ans. Les opérations de maintien de la paix sont en pleine expansion. On a organisé, l'année passée, un plus grand nombre de missions de maintien de la paix que dans toute l'histoire des Nations Unies. Si la crédibilité des Nations Unies survit, cette activité s'étendra à l'avenir au Sahara occidental, au Cambodge et ailleurs encore.

Le maintien de la paix joue un rôle extrêmement utile. En séparant les combattants, il permet d'édifier la paix et d'établir une certaine stabilité. Les tâches nouvelles et connexes qui lui ont été ajoutées -- surveillance des élections, direction des forces de police, aide à la réinstallation des réfugiés et des combattants et gestion de gouvernements de transition -- sont de nouveaux atouts importants et précieux pour les Nations Unies.

Mais il faut cependant souligner que le fait de séparer des combattants qui ont accepté de mettre fin aux hostilités ne confère absolument aucun pouvoir pour ce qui est de prévenir les guerres ou de les arrêter une fois qu'elles ont éclaté. Quel serait le rôle des forces de maintien de la paix dans le Golfe, si l'agression iraquienne contre le Koweït avait pu se poursuivre sans aucune opposition? Quel pourrait être leur rôle maintenant que les hostilités sont déclenchées et qu'il n'y a pas de trêve à surveiller, ni d'armistice à contrôler? Il ne peut y avoir de maintien de la paix que si la paix règne. La paix ne régnait pas après la déclaration de guerre de Saddam Hussein au Koweït. La paix ne règne pas maintenant que le monde prend les mesures voulues pour expulser Saddam Hussein du Koweït.

Le maintien de la paix vient une fois que la paix est établie. Il n'est pas possible d'agir autrement.

Certains s'inquiètent de ce que notre participation à l'établissement de la paix rende impossible notre participation future au maintien de la paix dans cette région, ou ailleurs. Je ne le crois pas. Le Secrétaire général des Nations Unies, à qui j'ai parlé il y a quelques jours, ne le croit pas. Les ministres des Affaires étrangères de la région à qui j'ai parlé ne le croient pas. Les activités du Canada en Corée n'ont pas empêché 43 000 Canadiens de servir dans les forces de l'ONU à l'étranger. Le Canada poursuivra sa tâche de maintien de la paix tout comme il poursuivra celle de bâtisseur de la paix.

Les architectes des Nations Unies ont donné à l'Organisation la capacité de faire la guerre pour mettre fin à l'agression, mais ils voulaient aussi que les pays membres de l'ONU aient recours à la diplomatie et à d'autres moyens pour